



**PRÉFET  
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la Coordination  
des Services de l'État**

Le préfet de Seine-et-Marne  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'ordre national du Mérite

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° 2024-25/DCSE/BPE/IC du 17 mai 2024  
portant création de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS)**

**Vu** le Code de l'environnement, notamment les articles L. 556-2, L. 125-6 et L. 125-7, R. 125-41 à R. 125-47 ;

**Vu** l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) ;

**Vu** le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L. 125-6 et L. 125-7 du Code de l'Environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;

**Vu** le décret du Président de la République en date du 25 août 2023 portant nomination de Monsieur Sébastien LIME, secrétaire général de la préfecture de Seine-et-Marne ;

**Vu** le décret du Président de la République en date du 06 septembre 2023 portant nomination de Monsieur Pierre ORY, préfet de Seine-et-Marne ;

**Vu** l'arrêté n°23/BC/178 du 21 décembre 2023 donnant délégation de signature à Monsieur Sébastien LIME, secrétaire général de la préfecture de Seine-et-Marne et organisant sa suppléance ;

**Vu** les courriers de consultation des maires des communes concernées, datés du 19 mai 2023 ;

**Vu** les courriers de consultation des présidents des établissements publics de Coopération Intercommunale (EPCI) des communes concernées, datés du 19 mai 2023 ;

**Vu** les courriers de consultation des propriétaires des terrains d'assiette concernés par des projets de création de secteurs d'informations sur les sols, datés du 1<sup>er</sup> décembre 2023 ;

**Vu** la consultation du public réalisée du 07/12/2023 au 29/02/2024, par voie électronique, sur le site internet de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France (DRIEAT) et sur le site internet de la Préfecture de Seine-et-Marne ;

**Considérant** que les remarques des maires, des présidents des EPCI, des propriétaires et du public ont été prises en compte par la DRIEAT ;

**Considérant** qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement les risques pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient notamment mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

**Considérant** le rapport de l'inspection des installations classées du 15 mai 2024 proposant la création et modification/suppression de SIS sur plusieurs communes de Seine-et-Marne ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

## **ARRÊTE :**

### **ARTICLE 1 – GÉNÉRALITÉS**

Conformément à l'article R. 125-45 du Code de l'environnement, 25 secteurs d'information sur les sols sont créés/modifiés dans le département de Seine-et-Marne, listés en annexe du présent arrêté. Ils complètent la liste des SIS créée par les arrêtés préfectoraux n° 18/DCSE/IC/027 du 14 avril 2018, n° 2019/ 84/DCSE/BPE/IC du 18 décembre 2019 et n° 2054-54/DCSE/BPE/IC du 22 octobre 2021.

### **ARTICLE 2 – URBANISME**

Les secteurs d'Information des Sols mentionnés à l'article 1 sont publiés sur le site Internet <http://www.georisques.gouv.fr>

Les secteurs d'information sur les sols définis par le présent arrêté sont annexés au Plan Local d'Urbanisme ou au document d'urbanisme en vigueur des communes concernées.

### **ARTICLE 3 – NOTIFICATION ET PUBLICITÉ**

Conformément à l'article R. 125-46 du Code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPCI pour les SIS les concernant.

Il est affiché pendant un mois au siège des mairies.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de Seine-et-Marne.

### **ARTICLE 4 – DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de l'affichage du présent arrêté.

## ARTICLE 5 – APPLICATION

- Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de Seine-et-Marne,
  - Messieurs les Sous-Préfets de Fontainebleau, Meaux, Provins et Torcy,
  - Monsieur le Directeur de Cabinet,
  - Mesdames et Messieurs les Maires des communes concernées,
  - Mesdames et Messieurs les Président(e)s des EPCI de Seine-et-Marne,
  - Monsieur le Directeur de la Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne,
- et tout agent de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le préfet,  
Pour le préfet et par délégation,  
Le secrétaire général de la préfecture,

Sébastien LIME,

Annexe : tableau des SIS.

### **Destinataire d'une copie pour information :**

- Mme la Cheffe du Service Interministériel de la Défense et de la Protection Civil (SIDPC),
- Mme la Directrice Départementale de l'Agence Régionale de Santé (ARS),
- M. le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours (SDIS),
- Monsieur le Directeur de la Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne (DDT),
- Mme la Directrice Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France (DRIEAT/SPR).
- Mme la Cheffe de l'Unité Départementale de Seine-et-Marne de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'aménagement et des Transports (DRIEAT) d'Île-de-France.

## Annexe 1

Numéro SSP (Infosols)	Nom de l'établissement	Commune	Modification (M) Suppression (S)
SSP6350080101	SARL SAGA DU JARIEL	BAILLY-ROMAINVILLIERS	
SSP6189580101	POINTEAU SA	CHATEAU-LANDON	
SSP6274950101	AUBINE	CHELLES	
SSP00045020101	Société ROYER		
SSP00073520101	SOFUMET (ex PAMACA)	CHEVRY-COSSIGNY	
SSP00065760101	DUCOEUR et BAYSSAC (ex RISSELIN)	CLAYE SOUILLY	
SSP00053950101	SERMATECH		M
SSP00049160101	DEPOT D'HYDROCARBURES ET DECHETS INDUSTRIELS	COLLEGIEN	M
SSP00053970101	PETIT ETANG	COURTRY	
SSP00065000101	DE PRETTO	DAMMARIE-LES-LYS	
SSP00065370101	INTERMARCHE (SA MAPACHA)		
SSP6125720101	DDE SEINE-ET-MARNE	FONTENAY-TRESIGNY	
SSP6226870201	C.A.B. (ex PINTO ex MOREL ex LORICHON)	HERICY	
SSP00065250101	CENTRE HOSPITALIER et DALKIA	LAGNY-SUR-MARNE	
SSP00065840101	GE CAPITAL MODULAR SPACE		
SSP6084980101	UGITECH	LIZY-SUR-OURCQ	
SSP00063700101	VENDRAND	MELUN	M
SSP00050200101	DEPOT WOREX	MONTHYON	
SSP6231780101	A. SCHULMAN SAS	SAINT-GERMAIN-LAVAL	
SSP00060390101	ANALYSES ENVIRONNEMENTALES SUITE A INCENDIE FIRST PLAST	VAIRES-SUR-MARNE	
SSP6097430301	PEIGNEN HENRI	VAUX-LE-PENIL	
SSP6162050102	EOLIANCE RESIDENTIEL		
SSP00059110101	SNCF STATION DE DISTRIBUTION D'HYDROCARBURES	VILLENY	M
SSP00051620101	DEGUIN	VILLEPARISIS	
SSP00064050101	METIN AUTOMOBILE SERVICE		